



Exercer une activite sous le status d' auto entrepreneur

Par **biba**, le **06/06/2009** à **11:07**

Bonjour, je souhaiterai crée mon entreprise et bénéficier de l' auto entrepreneur . je voudrai acheter de la marchandise et la revendre par le biais de reunion a domicile , et continuer mon activité salariée qui ne seras pas dans le meme domaine ,est-ce que je peux bénéficier du régime de l' auto entrepreneur? si je suis amener a prendre un congé parentale complet d' education ou a temps partiel est-ce que je peux bénéficier du status de l' entrepreneur?
MERCI